

Conseiller en Écologie

DUREE : 12 mois

1 module
par correspondance + devoirs

Évaluation

En continu, devoirs à effectuer
(moyenne fixée à 10/20)

Validation

CERTIFICAT DE
CONSEILLER EN ECOLOGIE



Les missions du Conseiller en Écologie sont tournées vers l'amélioration du cadre de vie, la protection de la nature et le développement durable.

UNE MISSION D'AVENIR AU SERVICE DE LA PLANÈTE !

Ce spécialiste intervient sur la gestion de nouveaux sites industriels, l'assainissement des rivières, la gestion et le recyclage des déchets, la qualité de l'air et de l'eau, la réduction des nuisances sonores, l'habitat, les transports, les espaces naturels, la protection des arbres...

Il va être consulté par des entreprises et des collectivités locales afin d'analyser, synthétiser envisager des projets innovants, réalistes et respectueux de l'environnement, en prenant en compte les aspects scientifiques, techniques et juridiques.

Intermédiaire entre les différents acteurs publics et privés de l'aménagement du territoire, le conseiller en écologie doit avoir acquis de nombreuses connaissances scientifiques et techniques pour pouvoir mener des analyses de sites et des études sur la conservation de la nature.

Il est amené à intervenir en public très fréquemment. Il doit donc savoir communiquer clairement avec en atout principal, la diplomatie qui lui permettra de valider des projets audacieux.

VOTRE NOUVELLE VIE PROFESSIONNELLE !

Le Conseiller en Écologie peut travailler au sein d'un cabinet d'études, d'une collectivité territoriale ou encore dans une structure spécialisée.

D'autres secteurs font appel aux conseillers : chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture...

Il partage son temps entre les sites sur lesquels il travaille et son bureau.

Il a des entretiens avec des élus locaux, des chefs d'entreprises, des associations...

TARIFS

**MODULE
PAR CORRESPONDANCE** : 594 €

Envoi gratuit pour la France
Envoi en Europe & DOM TOM : + 10 €
Envoi hors Europe : + 15 €

MODALITÉS DE RÉGLEMENT

- par carte bancaire sur www.cerfpa.com
- par chèques
- par virement

PAIEMENT COMPTANT

PAIEMENT EN 6 FOIS : 6 chèques X 99 €

PAIEMENT EN 2 FOIS :
(30% à la commande : 178,20 €
solde 70% le mois suivant : 415,80 €)

MODULE PAR CORRESPONDANCE

Module : Conseiller en Ecologie - 8 devoirs

Formatrice : Corine FLESIA

- Initiation à l'écologie
- Historique de l'écologie
- Les éléments du milieu de vie
- La biosphère et ses constituants
- La chaîne trophique
- Transferts d'énergie et rendements
- La biodiversité
- La notion d'espèce
- Les zones et étages végétaux
- Évolution des écosystèmes
- Les écosystèmes aquatiques
- Les écosystèmes forestiers
- Les milieux naturels, source de biomasse
- Méthodes d'études des populations
- Organismes de gestion des espaces naturels
- Techniques de gestion en fonction de l'espace naturel
- L'atmosphère
- Les principaux facteurs climatiques
- Les différents types de climat
- Les phénomènes naturels qui influencent le climat
- Le sol
- La pédogenèse
- Les minéraux
- Les roches magmatiques
- Les roches métamorphiques
- Les bases de la tectonique des plaques
- Les différentes espèces de gibiers et prédateurs
- La gestion de la faune sauvage
- La gestion des bords agricoles
- Les conditions d'observation d'une activité animale
- Identification de l'empreinte
- Dégradation des milieux naturels
- La gestion de la pollution de l'eau
- La qualité de l'eau
- Le traitement des eaux destinées à la consommation
- Le traitement des eaux usées
- La pollution de l'air
- La pollution sonore
- Dangers technologiques majeurs
- Les risques liés aux matières dangereuses
- Les polluants
- Les modalités de contamination de l'environnement
- Évaluation des effets d'un polluant
- Le risque environnemental